



les **Crous**

ÉTUDIANTS, UNE BOURSE, UN LOGEMENT: FAITES VOTRE DEMANDE !

> DU 15 JANVIER
AU 15 MAI 2020

SUR [MESSERVICES.ETUDIANT.GOUV.FR](https://messervices.etudiant.gouv.fr)



@etudiantGouv
etudiant.gouv.fr

DEMANDE DE BOURSE ET DE LOGEMENT POUR L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2020/2021

SAISIE DU DOSSIER SOCIAL ÉTUDIANT

- Connectez-vous sur messervices.etudiant.gouv.fr
et accédez à la demande de bourse et/ou logement.

RÉCEPTION DE VOTRE DOSSIER SOCIAL ÉTUDIANT

- À la fin de votre saisie, un e-mail de confirmation vous est envoyé.
- Il vous est demandé, au besoin, de compléter votre Dossier social étudiant et d'envoyer des pièces justificatives.

ÉTUDE ET DÉCISION D'ATTRIBUTION

- Les réponses pour les demandes de bourses et/ou de logement vous sont envoyées par e-mail et sont aussi consultables sur messervices.etudiant.gouv.fr

